



SYNODE D'HIVER 8 - 9 décembre 2015

Point 16

Animatrice/animateur migration pour l'Arrondissement du Jura; crédit récurrent; décision

Propositions:

1. Le Synode alloue à l'Arrondissement du Jura un nouveau montant récurrent pour le poste d'animatrice/animateur migration Jura.
2. Le Synode décide à cette fin un crédit récurrent de CHF 30'000 par année pour les années 2016, 2017, 2018, 2019 (compte n° 506.322.01).
3. La contribution est indexée selon l'indice suisse des prix à la consommation (IPC), étant donné qu'il s'agit du financement d'un poste rémunéré selon les règles de l'Eglise.

Explication

Situation initiale

Fin 2012, le Synode décidait d'attribuer une somme récurrente de CHF 30'000 à l'Arrondissement du Jura en vue de rétablir le poste d'« animatrice/animateur migration Jura ». Cette décision se limitait aux années 2013-2015 et doit donc être renouvelée.

Le Conseil de l'Arrondissement du Jura a ainsi créé un poste à 30% « Service migration du CSJ » ayant comme mandat de :

- favoriser le travail de la migration dans les paroisses et d'autres groupements d'Eglise de l'arrondissement sur la base de l'état des lieux élaboré par le Conseil synodal «Sept principes de politique migratoire»;
- entrer en contact avec les personnes et groupements de la population migrante dans l'arrondissement et entretenir ces relations, apprendre à connaître leurs préoccupations et leurs besoins et, le cas échéant, les mettre en rapport avec les services compétents ;
- favoriser le dialogue et mettre sur pied des projets de rencontres entre la population migrante et autochtone de l'arrondissement, en collaboration avec d'autres organisations actives dans ce domaine et en complément à leurs offres.

Mise sur pied, expériences, conclusions

Le poste a été occupé une première fois en milieu d'année 2013. La collaboratrice a effectué un travail de mise en place et noué de multiples contacts. L'Arrondissement du Jura a créé une commission Migration comme organe d'accompagnement avec fonction dirigeante. Un groupe composé de migrantes et de migrants fait office de lien avec la population migrante. Il y eut aussi des contacts réguliers avec le secteur CËTN-Migration.

Le 27 septembre 2014, une rencontre multiculturelle très réussie fut organisée à La Neuveville. Après la projection du film «L'Escale», les participant-e-s ont eu la possibilité de poser des questions au réalisateur, et de mener ensuite des échanges nourris durant le souper.

La titulaire du poste ayant quitté la Suisse fin 2014, les premières expériences ont fait l'objet d'une évaluation. Le Conseil de l'Arrondissement du Jura a décidé d'améliorer l'infrastructure de ce poste. Le Centre Social Protestant Berne-Jura met à la disposition de la titulaire une place de travail dans les locaux de son service Regenove à Tramelan ainsi que diverses prestations administratives. La collaboratrice peut également utiliser, en fonction des disponibilités, des locaux du CSP à Moutier et à Bienne. Pour cela, l'Arrondissement débourse CHF 6'000.- de ses propres moyens. Par la suite, le poste a été remis au concours ; il est à nouveau occupé depuis le 1^{er} août 2015.

La contribution de CHF 30'000 était déjà indexée auparavant, étant donné qu'il s'agit du cofinancement d'un poste de travail. Ces dernières années, le renchérissement en Suisse se situait en moyenne à 0%; la contribution n'a par conséquent pas dû être augmentée jusqu'ici. Comme rien n'a changé dans la structure des coûts, l'indexation sera maintenue. Toutefois, une augmentation n'aura lieu que si l'index suisse des prix à la consommation (IPC) se situe au-dessus de 0%.

Evaluation

La migration est un phénomène global auquel l'Arrondissement du Jura est également confronté. Elle n'est pas sans créer des problèmes, mais elle ouvre également de multiples perspectives. Du reste, les conflits et les guerres qui sévissent dans de nombreux pays conduisent à une augmentation massive des réfugiés dans le monde, laquelle ne s'arrête pas aux frontières de notre territoire ecclésial. Une tendance qui n'est pas prêt de s'inverser.

Le Conseil synodal exhorte les paroisses à voir dans la migration un domaine de tâches incombant naturellement à une paroisse, à assumer leur part de responsabilité à la bonne cohabitation au sein de la population – populations résidentes et nouvelles venues – et à apporter leur aide dans la construction d'un avenir commun aussi harmonieux que possible. Le poste régional « Service migration du CSJ » remplit cette tâche en collaboration avec les paroisses. C'est pourquoi le Conseil synodal demande au Synode d'accepter ces propositions.

Le Conseil synodal